



RAPPORT ANNUEL LIFE 2025

CÉLÉBRATION DES 10 ANS DE LIFE

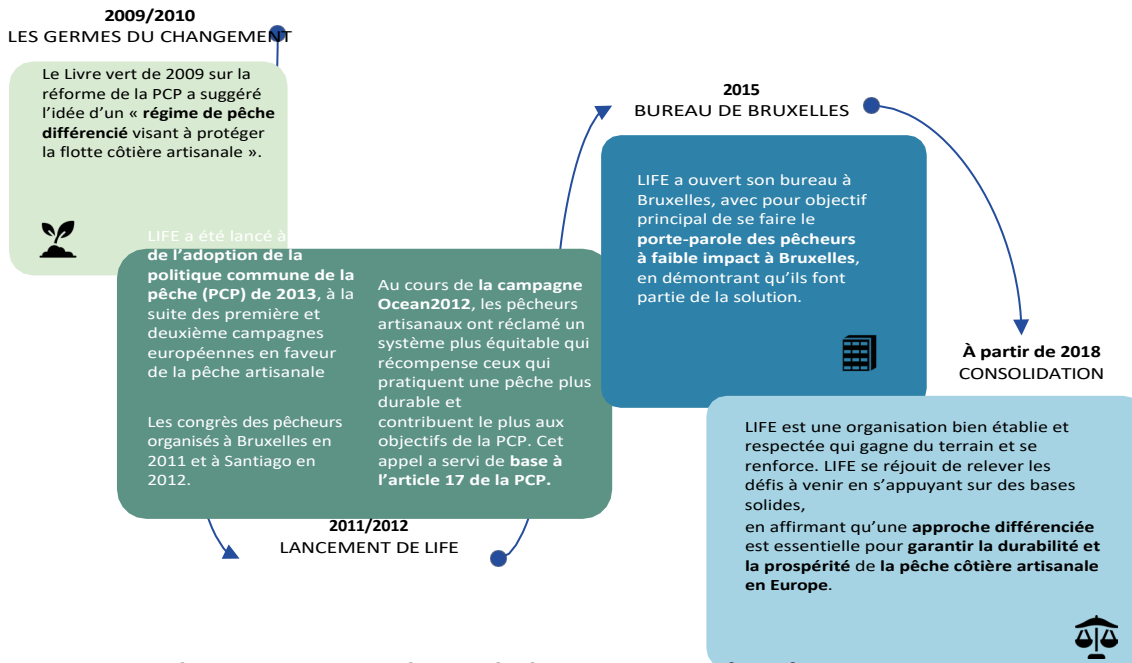
Rassembler les petits pêcheurs européens pour garantir une pêche équitable, des mers saines et des communautés de pêcheurs dynamiques

Table des matières

INTRODUCTION : CÉLÉBRONS LESDE LIFE	2
Un traitement équitable pour la pêche côtière artisanale (SSCF)	2
Principales étapes du parcours : de «2015» 2025	3
Qu'est-ce qui a changé ?	4
Les étapes marquantes de 2025	5
FAÇONNER L'AVENIR : LES PRINCIPALES DE LIFE	7
ENGAGEMENT DE HAUT NIVEAU AVEC LE COMMISSAIRE COSTAS KADIS	8
LE RÔLE DE PREMIER PLAN DE LA SSCF AU NIVEAU MONDIAL	10
& DE LA POLITIQUE DE L'UE RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE PLAIDOYER 2025	12
La campagne « Make Fishing Fair »	12
Évaluation de la PCP	17
Le prochain budget de la CE (CFP dans le contexte de l'évaluation	18
Le Pacte européen pour les océans& Loi sur les océans	18
Réforme de la base scientifique de la gestion de la pêche	20
Partenariat pour la transition énergétique (PTE)	20
Règlement de contrôle& dérogation pour les ports répertoriés	22
Aménagement de l'espace maritime et zone de régénération de 12 milles	23
Repenser la pêche : une vision pour une pêche à faible impact en Europe	24
ACTIVITÉS RÉGIONALES : LA VIE AU BORDDE L'EAU	25
Renforcement de la représentation au sein des conseils consultatifs (toutes les régions)	25
& de la Baltique Région de la mer du Nord	26
Méditerranée& , région de la mer Noire	29
Région de l'Atlantique	29
PROJETS,& ET INNOVATION	30
Fish-X : la numérisation au service d'une pêche équitable et durable	30
Gobie rond transformer une espèce envahissante en opportunité	31
Seaglow : l'innovation au service d'une pêche résiliente face au changement climatique	33
Système de garantie participative (PGS) pour la pêche artisanale durable (SSCF)	34
COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS ET ADHÉSION À L'&	35
PROCESSUS INTERNES, GOUVERNANCE DE L'&	35
Croissance du nombre de membres& , gouvernance renforcée	35
Le Secrétariat de LIFE renforce ses capacités	37
RÉSUMÉ FINANCIER2025 ET BUDGET 2026	37
Situation financière de LIFE 2025	37
PERSPECTIVES POUR L'AVENIR 2026	42

INTRODUCTION : CÉLÉBRONS LES 10 ANS DE LIFE

L'année 2025 marquera **les 10 ans de l'ouverture du bureau de LIFE à Bruxelles**. C'est l'occasion idéale de revenir sur ce qui a été accompli et sur ce qui a changé au cours de cette décennie. D'une certaine manière, l'évolution de LIFE s'est déroulée en quatre étapes distinctes : la gestation (2009/2010), le lancement (2011/2012), le démarrage (2014-2018) et la consolidation (depuis 2018). Depuis novembre 2018, LIFE est enregistrée en Belgique en tant qu'association sans but lucratif (ASBL).



Traitement équitable de la pêche côtière artisanale (PCA)

Depuis ses débuts, LIFE plaide en faveur d'un traitement équitable de la pêche côtière artisanale (PCA), avec un accès équitable aux ressources, aux marchés, aux aides sectorielles et aux instances décisionnelles.

Pour remédier au système de quotas inéquitable, LIFE a souligné la nécessité d'une mise en œuvre intégrale de l'article 17 dans l'esprit de la loi. Ce principe est énoncé dans le considérant 33, qui stipule que : « L'accès à une pêcherie devrait reposer sur des critères transparents et objectifs, y compris des critères de nature environnementale, sociale et économique. Les États membres devraient promouvoir une pêche responsable en accordant des incitations aux opérateurs qui pêchent de la manière la moins nuisible à l'environnement et qui apportent le plus grand bénéfice à la société. »

L'autre facette d'une pêche équitable réside dans un accès équitable aux marchés, où la différenciation des produits de la pêche artisanale durable et le soutien sectoriel aux organisations de producteurs (OP) de pêche artisanale durable et à d'autres structures sont essentiels. Un accès équitable aux instances décisionnelles implique un accès équitable aux conseils consultatifs, aux processus de consultation et aux fonctionnaires européens chargés des propositions législatives et du contrôle.

Principales étapes clés : de 2015 à 2025

Au cours du parcours de LIFE jusqu'en 2025, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Il convient d'en souligner quelques-unes ici :

LIFE S'IMPLIQUE AU SEIN DES CONSEILS CONSULTATIFS

Le travail de LIFE aux niveaux régional et local a renforcé le rôle des membres de LIFE au sein du Conseil consultatif de la mer Baltique (BSAC), en aidant cinq associations membres à rejoindre le comité exécutif du BSAC (2016-2018 et en cours). LIFE a ensuite rejoint deux autres conseils consultatifs (AC) : le Conseil consultatif des marchés (MAC) de 2016 à 2021 et le Conseil consultatif de la Méditerranée (MedAC) de 2016 à 2021, puis de 2025 à aujourd'hui. Les membres de LIFE participent également aux conseils consultatifs des eaux du nord-ouest (NWW AC) et des eaux du sud-ouest (SWW AC).

LIFE EST PARTENAIRE FONDATEUR DE LA PLATEFORME « LES AMIS DE LA PÊCHE ARTISANALE » DE LA CGPM

En Méditerranée, LIFE est devenu partenaire fondateur de la « Plateforme des Amis de la pêche artisanale » au sein de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée et la mer Noire (CGPM) afin de promouvoir et de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action régional pour la pêche artisanale (RPOA SSCF), premier instrument régional de gestion des pêches consacré à la pêche artisanale adopté par une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP).

LIFE CO-DIRIGE UNE CAMPAGNE À L'ÉCHELLE DE L'UE CONTRE LA PÊCHE AU CHALUT À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES

Au niveau européen, LIFE a été l'un des fers de lance de la campagne européenne contre le chalutage à impulsions électriques, dénonçant le manque de transparence, l'utilisation abusive des subventions et les préjudices sociaux et environnementaux causés par cette méthode de pêche. Cette campagne a conduit le Parlement européen à combler la lacune du règlement sur les mesures techniques, interdisant ainsi effectivement cet engin de pêche en 2018.

L'ATTRIBUTION DES QUOTAS DE THON ROUGE RECONNUE COMME INJUSTE

Le système injuste d'attribution des quotas de thon rouge en France a été reconnu comme tel par les tribunaux français. En 2021, le tribunal administratif de Montpellier a statué que « le mécanisme d'attribution des quotas de thon rouge ne répond pas aux exigences européennes requises ».

« ... n'est ni transparente ni objective, et ne tient pas suffisamment compte de l'article 17 ». L'affaire, engagée en 2017 par des petits pêcheurs français affiliés à LIFE et par LIFE, reste en suspens à la suite d'un dernier recours formé par les autorités françaises.

LIFE SOUTIENT LA COGESTION ET LA PROTECTION MARINE

Le travail de LIFE sur le terrain a joué un rôle déterminant dans la mise en place de quatre programmes de cogestion (deux en Catalogne, un aux îles Baléares et un à Malte), ainsi que d'une zone d'interdiction de pêche (ZIP) gérée par les pêcheurs à Chypre (entérinée par la loi) et de deux rapports scientifiques recommandant la création future de ZIP/AMP en Espagne et en Italie. Le gouvernement maltais a considéré l'AMP du nord-est comme un projet pilote couronné de succès et prévoit de l'étendre à l'échelle nationale.

PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION LANCÉS PAR LIFE POUR SOUTENIR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET ÉQUITABLES

Deux programmes de commercialisation directe ont été lancés (Empesca't) ou renforcés (Peix Nostrum), et trois communautés de pratique locales ont été mises en place pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires locaux grâce à des feuilles de route vers des systèmes alimentaires durables et équitables.

LIFE JOUE UN RÔLE INTERNATIONAL DANS LES ÉVÉNEMENTS DE LA SSCF

Au niveau international, LIFE a joué un rôle clé dans le renforcement du mouvement mondial en faveur de la pêche artisanale, en co-organisant avec TBTI, l'ICSF et d'autres parties prenantes des ateliers lors du 4e Congrès mondial de la pêche artisanale pour l'Europe (Malte, 2022), l'atelier régional européen de l'IYAFA (Espagne, 2023) et en rejoignant, en 2023 et 2025, une coalition d'associations de pêcheurs artisanaux d'Afrique, du Pacifique, d'Amérique latine et d'Asie pour élaborer conjointement un appel à l'action destiné aux gouvernements, fondé sur cinq domaines d'action et des règles de conduite visant à soutenir la pêche artisanale.

LIFE OUVRE LA VOIE À L'ARTICLE 17 ET AU VADEMECUM DE LA CE

Le travail de plaidoyer de LIFE au sein du Parlement européen (PE) a joué un rôle déterminant dans l'organisation, par la commission PECH, de l'atelier « Un accord équitable pour la pêche artisanale dans l'attribution des possibilités de pêche » (2019), ouvrant ainsi la voie à la résolution parlementaire sur l'article 17 (2022), au vade-mecum de la CE sur l'article 17 (2025) et aux résolutions sur la pêche artisanale et la cogestion.

Qu'est-ce qui a changé ?

Si les principaux défis liés à l'accès équitable au SSCF persistent, quatre nouveaux défis sont apparus et se sont accentués :

LA CONCURRENCE POUR L'ESPACE CÔTIER

L'essor de l'économie bleue, qui s'accompagne d'une concurrence sans cesse croissante pour l'espace côtier avec d'autres secteurs de l'économie bleue, soulève des inquiétudes quant à la réduction de l'espace disponible pour la pêche.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les impacts du changement climatique sont de plus en plus manifestes dans les zones côtières, sous la forme d'événements marins, de vagues de chaleur, de déacidification marine, acidification marine, pénurie de espèces traditionnelles, explosion de d'espèces invasives, et des anachronismes du plancton.

RENOUVEAU GÉNÉRATIONNEL

Le renouvellement générationnel de la flotte de pêche et de la population de pêcheurs est devenu un problème aigu. Les jeunes pêcheurs sont réticents à se lancer dans ce métier, et ceux qui souhaitent s'y lancer se heurtent à des obstacles considérables.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Alors que la pêche artisanale fournit déjà des denrées alimentaires à faible empreinte carbone, la pression s'intensifie en faveur d'une transition énergétique, passant des combustibles fossiles à des alternatives plus propres, moins coûteuses et plus sûres, dans un contexte de vulnérabilité croissante des chaînes d'approvisionnement.

Étapes clés de 2025

PUBLICATION DU PACTE POUR LES OCÉANS

qui engage l'UE à accorder la priorité au soutien à la pêche artisanale et à étudier la création d'un conseil consultatif dédié à la pêche artisanale.

PUBLICATION DU VADEMECUM SUR L'ARTICLE 17 PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

établissant un cadre destiné à guider les États membres vers une attribution des quotas transparente, objective et socialement responsable. Il met l'accent sur « l'esprit de l'article 17... [qui vise à] promouvoir une pêche responsable en offrant des incitations aux opérateurs qui pratiquent une pêche la moins nuisible possible à l'environnement », invitant les États membres à réattribuer les possibilités de pêche inutilisées de manière rapide, transparente et proactive.

L'IMPORTANCE DU SSCF SOULIGNÉE DANS LE BUDGET DE L'UE POUR LA PÉRIODE 2028-2032

qui invite les États membres « à prendre en compte, dans leurs plans de partenariat nationaux et régionaux (PPR), les besoins spécifiques de la pêche, de l'aquaculture et des communautés côtières, et en particulier de la petite pêche côtière ».

PUBLICATION DES RECOMMANDATIONS DU PARTENARIAT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ETP)

intégrant les exigences spécifiques à la pêche côtière artisanale (SSCF) dans la future feuille de route de l'UE pour la transition énergétique. La coordination par LIFE du groupe de travail sur la SSCF a permis de garantir que la proportionnalité, la faisabilité et des parcours sur mesure pour la SSCF soient formellement pris en compte dans les recommandations finales.

PROGRÈS DANS LA RÉFORME DES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES DE LA GESTION DES PÊCHES DE L'UE

Grâce au plaidoyer de LIFE, l'accent institutionnel a été remis sur des avis axés sur la reconstitution des stocks et fondés sur les écosystèmes, ainsi que sur l'amélioration des points de référence biologiques.

APPEL FORT EN FAVEUR D'UN PLAN D'ACTION EUROPÉEN POUR LE SSCF

lancé par la campagne « Make Fishing Fair », avec la présentation officielle à la Commission européenne de la feuille de route « Make Fishing Fair », signée par 37 organisations de la SSCF et soutenue par 14 ONG.

LIFE ÉLIT UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

avec la confirmation de Gwenaél Pennarun au poste de président, renforçant ainsi la stabilité organisationnelle et la capacité de leadership pour la prochaine phase d'engagement politique au niveau européen.

PUBLICATION DE « RETHINK FISHERIES : UNE VISION PARTAGÉE POUR UNE PÊCHE ÉQUITABLE ET À FAIBLE IMPACT EN EUROPE »

ce qui positionne LIFE comme un contributeur clé à la future « Vision 2040 pour la pêche et l'aquaculture » de la Commission et contribue à définir l'orientation politique à long terme de l'UE.

Ensemble, ces étapes marquantes représentent **des progrès substantiels** : un argumentaire plus solide en faveur de cadres juridiques et politiques sur mesure pour la pêche artisanale à petite échelle, une meilleure reconnaissance institutionnelle, des voies plus claires pour un accès équitable aux ressources, et une place plus importante pour la pêche artisanale à petite échelle dans les agendas européens relatifs à l'énergie, au climat et à la gouvernance des océans.

Le présent rapport annuel rend compte des activités de LIFE tout au long de l'année 2025 : le travail politique, les initiatives et les actions, les alliances, ainsi que l'engagement collectif des petits pêcheurs pour défendre leurs moyens de subsistance, obtenir un traitement équitable et restaurer les mers européennes.

FAÇONNER L'AVENIR : LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LIFE

Au début du nouveau cycle politique de l'UE, LIFE a défini une vision claire pour la Xe législature et le mandat de la Commission 2024-2029 : une Europe où la pêche artisanale à faible impact est reconnue comme un atout stratégique pour la souveraineté alimentaire et la sécurité des moyens de subsistance, la résilience climatique et la vitalité des communautés côtières. Cette vision s'inscrivait dans le prolongement du Manifeste de LIFE pour la Xe législature (*Des politiques équitables pour une pêche équitable : équitable pour les pêcheurs, équitable pour les générations futures et équitable pour la nature*), publié en septembre 2024, et a été précisée dans la Feuille de route « Make Fishing Fair » (novembre 2025).

Tout au long de l'année 2025, les principales revendications de LIFE ont notamment porté sur :

- **Un plan d'action dédié à la pêche artisanale**, garantissant des mesures contraignantes et cohérentes au niveau de l'UE, adaptées à la pêche artisanale et intégrées dans la future **loi sur les océans**.
- La reconstitution des stocks halieutiques grâce à une meilleure utilisation des données scientifiques et des savoirs traditionnels, notamment **en réformant les avis scientifiques** à l'aide de points de référence biologiques améliorés afin de rétablir la santé des écosystèmes, ainsi que des processus décisionnels transparents et inclusifs.
- Une répartition équitable des possibilités de pêche fondée sur des critères sociaux, économiques et environnementaux, avec **la mise en œuvre intégrale de l'article 17**, afin de récompenser la responsabilité environnementale et sociale.
- **Une zone de régénération de 12 milles** gérée en cogestion, donnant la priorité aux activités de pêche côtière à faible impact, à la restauration des écosystèmes et à un accès équitable pour la pêche artisanale.
- Un accès équitable aux aides sectorielles et aux marchés, notamment **la reconnaissance des organisations de producteurs de la pêche artisanale** et une architecture de financement modernisée et accessible dans le cadre du nouveau CFP et des plans de partenariat nationaux/régionaux.
- La reconnaissance de **la pêche artisanale et communautaire (SSCF) comme acteur de premier plan de la transition énergétique**. Le respect du principe de proportionnalité dans la transition énergétique, en veillant à ce que les mesures de décarbonisation restent réalisables pour les petits opérateurs.
- Renforcer la surveillance et le contrôle des flottes industrielles, combler les lacunes et garantir une **mise en œuvre équitable du règlement de contrôle**.

- Mettre en place des systèmes **de cogestion adaptative** dans toutes les zones côtières situées dans la zone des 12 milles, en renforçant la gouvernance pilotée par les communautés.
- Favoriser **le renouvellement générationnel**, en supprimant les obstacles pour les jeunes pêcheurs et en leur proposant des formations, un accompagnement et des parcours vers des moyens de subsistance décents.
- Construire **des communautés côtières résilientes face au changement climatique**, en soutenant l'adaptation et la résilience socio-écologique à long terme.
- Parvenir à **l'égalité entre les sexes** dans le secteur de la pêche, en garantissant une participation et des opportunités égales pour les femmes.
- Améliorer le fonctionnement des conseils consultatifs, notamment en créant un **conseil consultatif dédié à la pêche artisanale (SSCF)** afin de renforcer la participation de ce secteur au processus décisionnel de l'UE.

Ces appels à l'action ont guidé les interventions de LIFE tout au long de l'année — au Parlement, lors des dialogues avec la Commission, dans les forums internationaux et sur le terrain auprès des pêcheurs.

ENGAGEMENT DE HAUT NIVEAU AVEC LE COMMISSAIRE COSTAS KADIS

LIFE a rencontré le commissaire Costas Kadis et son cabinet à plusieurs reprises au cours de l'année :

Février : la présidente de LIFE, Gwen Pennarun, est intervenue lors du dialogue de haut niveau sur le Pacte pour les océans.



(La présidente par intérim de LIFE, Gwen Pennarun, prend la parole lors de la réunion de haut niveau sur le « Pacte pour les océans » avec le commissaire Kadis, à Bruxelles en 2025)

Mars : les membres suédois de LIFE ont rencontré le commissaire Kadis à Simrishamn pour aborder la crise de la mer Baltique.



(Les membres suédois de LIFE exhortent le commissaire européen à agir face à la crise de la mer Baltique. De gauche à droite : Bengt Larsson, Costas Kadis et Stefan Nordin. Suède, 2025)

Avril : LIFE a organisé une réunion bilatérale avec le commissaire Kadis et son cabinet afin de discuter de l'article 17, des avis scientifiques et des organisations de producteurs de la SSCF.



(Échanges entre LIFE et le commissaire Kadis sur des politiques équitables pour les petits pêcheurs. De gauche à droite : Claudia Orlandini, Brian O’Riordan, Marta Cavallé, Costas Kadis, Gwen Pennarun et Christian Tsangarides. Bruxelles, 2025)

Mai : Le Partenariat pour la transition énergétique a rencontré le commissaire Kadis afin de mettre en avant les principales revendications des groupes de travail.



(Le groupe « Energy Transition Partnership » rencontre le commissaire européen Costas Kadis. Bruxelles, 2025)

Mai : les membres de LIFE en Irlande ont rencontré le commissaire Kadis pour mettre en avant le renouvellement générationnel et les obstacles liés aux quotas.



(Les membres de LIFE en Irlande – IIMRO – rencontrent le commissaire européen Costas Kadis. Irlande, 2025)

Juin : LIFE a participé aux événements de l’UNOC3 à Nice, où le commissaire Kadis était également présent et où le Pacte pour les océans a été officiellement lancé.



(Faire avancer l’agenda mondial pour les petits pêcheurs : LIFE à l’UNOC3. De gauche à droite : Marta Cavallé, Sandrine Thomas, Gwen Pennarun et Seamus Bonner. Nice, 2025)

Juillet : LIFE a participé au dialogue sur la mise en œuvre de la directive relative à la planification de l’espace maritime (MSPD), présidé par le commissaire Kadis.

Novembre : LIFE et Blue Ventures ont organisé le forum « Make Fishing Fair », au cours duquel le commissaire Kadis a pris la parole.



(De gauche à droite : Gwen Pennarun, Marta Cavallé, le commissaire européen Costas Kadić, Muireann Kavanagh de l'IIMRO – Crédits photo : @Matt Judge/Blue Ventures)

Novembre : LIFE a participé au dialogue sur la mise en œuvre du SSCF, en tant que premier intervenant de

de la session après les discours des anciens commissaires (Damanaki et Vela).



(Photo officielle du dialogue sur la mise en œuvre. Source : CE – Service audiovisuel ; Producteur : CE – Service audiovisuel ; Photographe : Lukasz Kobus ; Copyright Union européenne, 2025)

LE RÔLE DE PREMIER PLAN DU SSCF AU NIVEAU MONDIAL

Le programme international a débuté en février avec la participation de LIFE à l'atelier international intitulé « Renforcement de la collaboration et du développement des capacités dans le secteur de la pêche artisanale », qui s'est tenu à Colombo, au Sri Lanka, et qui a permis d'intégrer dans l'agenda mondial le point de vue sur les défis et les besoins de la pêche artisanale européenne.



(Marta Cavallé participe à l'atelier international sur le « Renforcement de la collaboration et du développement des capacités dans la pêche artisanale », organisé à Colombo, au Sri Lanka, en 2025)

En juin, lors de la Conférence des Nations unies sur les océans à Nice, LIFE s'est jointe à une délégation mondiale de pêcheurs artisanaux, veillant à ce que leurs points de vue soient représentés au plus haut niveau. L'organisation a co-organisé des projections du film *Sea Change*, utilisant ce dernier comme une plateforme pour susciter le dialogue sur la justice océanique et l'avenir des communautés côtières. LIFE a également participé à des tables rondes de haut niveau consacrées au financement, aux données et à la gouvernance, apportant son expertise en matière d'approches équitables et inclusives de la politique maritime.

L'un des moments forts de la conférence a été l'événement parallèle organisé dans la Zone Bleue (officielle), co-organisé par LIFE et d'autres organisations de pêcheurs artisanaux du monde entier, et accueilli par les gouvernements du Costa Rica et de l'Allemagne. Cet événement a réuni quarante pêcheurs issus de vingt-cinq pays afin de faire entendre leur voix et de renforcer la solidarité entre les régions. Grâce à cet effort collectif, LIFE a contribué à obtenir des engagements de la part de plusieurs gouvernements, notamment ceux du Costa Rica, de Madagascar, des Seychelles et du Ghana, concernant l'accès préférentiel et la cogestion pour la pêche artisanale. La présence active de LIFE tout au long de la conférence, avec plus de dix interventions lors de différents événements, a permis de garantir

que les petits pêcheurs européens soient fermement ancrés au sein du mouvement mondial en faveur de la justice océanique et des moyens de subsistance côtiers durables.



(Les membres et le personnel de LIFE, ainsi que Blue Ventures, participent à la Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC 3) à Nice, en France, en 2025)

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE ET DE PLAIDOYER AU SEIN DE L'UE EN 2025

L'année 2025 a marqué une période d'engagement politique accru pour LIFE. À travers une multitude de réunions de haut niveau, de débats parlementaires, de dialogues de mise en œuvre avec la Commission, de conférences internationales, d'ateliers et de consultations publiques, LIFE s'est efforcée de placer les petits pêcheurs au cœur de la gouvernance européenne en matière de pêche et d'océans.

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu synthétique des réalisations de LIFE en matière de politique et de plaidoyer au cours de cette période.

La campagne « Make Fishing Fair »

La campagne «Make Fishing Fair» est devenue l'initiative de plaidoyer phare de 2025 pour LIFE et Blue Ventures. L'événement «*Fairness for the Forgotten Fleet : les députés européens et les petits pêcheurs s'attaquent à une mer faussée*», qui s'est tenu au Parlement européen en mars, a constitué une étape clé. Cet événement a réuni une délégation de pêcheurs artisanaux issus de cinq pays (Irlande, Suède, France, Espagne et Royaume-Uni), des députés européens, des représentants de la Commission européenne et des organisations de la société civile. Organisé par les députés européens Isabella Lövin (Verts/ALE), Emma Fourreau et Luke Ming Flanagan (La Gauche), avec la participation des députés européens Paulo do Nascimento Cabral (PPE) et Eric Sargiacomo (S&D), cet événement a offert aux pêcheurs une occasion rare de

partager leurs expériences concrètes sur la manière dont les systèmes actuels de gestion de la pêche et d’attribution des quotas affectent leurs moyens de subsistance, avec des déclarations de soutien de la part de tous les partis politiques.

Les discussions ont porté sur la répartition inégale des possibilités de pêche, la concentration des droits d’accès, les difficultés rencontrées par les pêcheurs à faible impact pour accéder aux stocks clés, ainsi que l’incapacité des États membres à mettre pleinement en œuvre l’article 17 de la politique commune de la pêche. Les participants ont appelé à un leadership européen plus fort, par l’établissement de lignes directrices claires visant à garantir des systèmes d’attribution transparents et équitables qui récompensent les performances environnementales et sociales et soutiennent la viabilité de la pêche artisanale.



(Des membres de LIFE et Marta Cavallé prennent la parole lors de l’événement « Équité pour la flotte oubliée : les députés européens et les pêcheurs artisanaux s’attaquent à une mer faussée », au Parlement européen, en 2025)



(Membres de LIFE, personnel de LIFE et Blue Ventures devant le bâtiment du Parlement européen, 2025)

Les messages de la campagne ont bénéficié d'une visibilité internationale lors de la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC3) à Nice, où une délégation de LIFE (comprenant des pêcheurs français et irlandais) s'est jointe à une coalition mondiale de pêcheurs artisanaux pour réaffirmer *l'Appel à l'action des pêcheurs artisanaux*, plaidant en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur dans le cadre du Pacte européen pour les océans et des processus mondiaux de gouvernance des océans. Retrouvez tous les détails sur le Pacte pour les océans à la page 18.



(Gwen Pennarun intervient lors de la Conférence des Nations unies sur les océans – table ronde de l’UNOC 3 intitulée « Sea Change : l’avenir de la pêche » à Nice, en France, en 2025)

Une étape décisive a été franchie en novembre avec le forum « Make Fishing Fair » à Bruxelles, qui a réuni plus de 40 pêcheurs artisanaux issus de 16 pays européens, représentant les pêcheries de la mer Baltique, de l’Atlantique Nord, de la Méditerranée et de la mer Noire. Les participants ont présenté une feuille de route collective pour une pêche équitable au commissaire Costas Kadis, aux députés européens et à d’autres parties prenantes clés, appelant à l’adoption d’un plan d’action européen pour la pêche artisanale d’ici 2026. Signée par 37 organisations de pêche artisanale et soutenue par 15 autres organisations, cette feuille de route appelait les institutions européennes à établir, d’ici 2026, un plan d’action pour la pêche artisanale en Europe, fondé sur une approche politique et de gestion différenciée entre la pêche artisanale et la pêche à grande échelle, et intégrant les principes des Directives volontaires de la FAO sur la pêche artisanale (Directives SSCF). Les principales priorités à traiter sont les suivantes :

Ce plan prévoit notamment la reconstitution des stocks halieutiques et le rétablissement de la santé des écosystèmes, une répartition équitable des possibilités de pêche, un accès préférentiel aux eaux côtières, la cogestion, le renouvellement générationnel, l'égalité entre les sexes, la résilience climatique, un meilleur accès aux marchés et un soutien sectoriel. Ensemble, ces actions ont renforcé un mouvement européen et international uni plaidant en faveur de politiques de la pêche qui récompensent les pratiques de pêche responsables, renforcent les communautés côtières et garantissent que les ressources marines publiques apportent des avantages à la collectivité.

En septembre, LIFE a adressé [une lettre](#) au commissaire Costas Kadis concernant la publication prochaine du vademecum sur l'article 17, soulignant les points clés que ce document devrait aborder.

En novembre, la Commission a enfin publié le Vademecum tant attendu sur l'article 17, destiné à guider les États membres vers une attribution des quotas transparente, objective et socialement responsable. LIFE a salué ce document, le qualifiant d'étape clé franchie, mais a souligné que des lignes directrices ne suffisent pas sans une mise en œuvre contraignante. La justice en matière de quotas doit être au cœur de la future loi sur les océans. Ce sera un enjeu majeur sur lequel il faudra travailler à l'avenir.

Une semaine après le forum « Make Fishing Fair », s'est tenu le dialogue sur la mise en œuvre concernant la pêche artisanale, auquel LIFE a été invité à participer. Marta Cavallé a été la première intervenante après le commissaire Costas Kadis et les deux anciens commissaires Maria Damanaki et Karmenu Vella. Elle a présenté la *feuille de route* « Make Fishing Fair » et son appel à l'action comme thème principal de son intervention de trois minutes.



(Événement « Make Fishing Fair » au cours duquel le conseil d'administration, le personnel, les membres et les partenaires de LIFE ont discuté d'un avenir équitable pour la pêche. Bruxelles, Belgique, 2025)

Évaluation de la PCP

En 2025, LIFE a joué un rôle actif dans la prochaine évaluation de la politique commune de la pêche (PCP), en veillant à ce que les points de vue des pêcheurs artisanaux à faible impact soient pleinement pris en compte. Bien que l'évaluation finale ne doive être publiée qu'en 2026, LIFE a œuvré tout au long de l'année pour influencer son orientation. LIFE a largement contribué à ce processus en soumettant, en avril, une réponse détaillée à une consultation publique. Cette démarche a été complétée par des entretiens avec les évaluateurs, des échanges avec des fonctionnaires de la Commission et une contribution coordonnée avec des ONG partenaires afin de mettre en évidence des lacunes de mise en œuvre persistantes, notamment en ce qui concerne **l'article 17, l'accès à l'espace et aux ressources, ainsi que la nécessité de disposer d'avis scientifiques davantage axés sur la reconstitution des stocks.**

Sur la base de ces échanges, LIFE a anticipé plusieurs lacunes majeures que l'évaluation devait, selon l'organisation, aborder : l'incapacité persistante à atteindre les objectifs sociaux et économiques de la PCP, l'absence de progrès en matière d' , d' d'une répartition équitable , d'allocation des opportunités de pêche , l' absence d'une

une gestion différenciée pour les flottes côtières artisanales, et les déséquilibres structurels au sein des conseils consultatifs. LIFE a également averti que les faiblesses de l'obligation de débarquement ne pouvaient être comprises sans aborder la mise en œuvre insuffisante de l'article 17 – une question que nous avons soulevée de manière constante tout au long du processus d'évaluation.

Le prochain budget de la CE (CFP) dans le contexte de l'évaluation de la PCP

Un événement majeur s'est déroulé parallèlement à l'évaluation de la PCP en 2025 : la publication de la proposition de la Commission européenne relative au **cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2032**. Cette proposition a introduit une restructuration significative du financement européen de la pêche, en fusionnant le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) au sein d'un Fonds de partenariat national et régional (FPNR) plus large. Cette évolution soulève d'importantes questions quant à la manière dont le soutien financier futur s'alignera sur les objectifs de la PCP, en particulier ses engagements sociaux et environnementaux.

Pour LIFE, la proposition relative au CFP est devenue un élément central de son engagement dans le processus d'évaluation : l'organisation a souligné que toute nouvelle architecture de financement devait rester accessible aux petits pêcheurs, soutenir les pratiques à faible impact et veiller à ce que les communautés côtières ne soient pas mises à l'écart alors que la pêche est en concurrence avec des priorités nationales plus importantes. LIFE a donc profité des discussions menées dans le cadre de l'évaluation pour souligner la nécessité d'un cadre de financement qui renforce – plutôt qu'il n'affaiblisse – l'ambition de la PCP de garantir des pêcheries équitables, durables et résilientes dans toute l'Europe.

Le Pacte européen pour les océans et l'Acte pour les océans

LIFE s'est réjoui de constater que le Pacte pour les océans soulignait l'importance de la pêche artisanale durable (SSCF) et prenait en compte la demande de LIFE concernant la création d'un conseil consultatif dédié à la SSCF. Dans la perspective de la publication du Pacte pour les océans, LIFE s'était engagé dans un certain nombre d'activités et d'événements de haut niveau, notamment :

- La publication de [la position de LIFE sur le Pacte pour les océans](#) dans le cadre de [l'appel à contributions sur le Pacte pour les océans](#)
- Participation à la table ronde de haut niveau « Dialogues sur la pêche et les océans – Contribuer à l'élaboration du Pacte pour les océans ».
- Intervenant lors de l'événement de haut niveau organisé par Politico intitulé « Joindre le geste à la parole concernant le Pacte européen pour les océans ».

- Dans une [lettre ouverte convaincante](#) adressée au Collège des commissaires, l'association « Low Impact Fishers of Europe » (LIFE) a appelé la Commission européenne à renforcer son projet de Pacte européen pour les océans en plaçant les pêcheurs artisanaux à faible impact au cœur de celui-ci.
- Contribution à la consultation du Comité des régions sur « la politique commune de la pêche, le Pacte européen pour les océans et la politique maritime et aquacole de l'Union dans le cadre du Fonds de partenariat national et régional ».
- Participation à l'UNOC-3 et au lancement officiel du Pacte pour les océans, à Nice.

LIFE s'est félicitée que le Pacte reconnaisse la pêche artisanale à faible impact comme une priorité, mais a averti qu'une reconnaissance politique sans mesures contraignantes ne sauverait pas le secteur.



(Marta Cavalle participe à une table ronde aux côtés du commissaire européen Costas Kadis lors de l'événement de haut niveau organisé par Politico intitulé « Walking the Talk on the European Oceans Pact », 2025.)

Réforme de la base scientifique de la gestion de la pêche

L'un des thèmes majeurs de 2025 a été la campagne menée par LIFE en faveur d'une réforme des fondements scientifiques de la gestion de la pêche au sein du cadre consultatif UE-CIEM. Tout au long de l'année, LIFE a appelé à une réorientation vers des

fondés sur les principes de précaution et d'approche écosystémique afin de reconstituer les stocks halieutiques épuisés. L'organisation a adressé plusieurs lettres à la DG MARE pour exhorter à l'adoption d'une telle approche et a régulièrement mis en évidence les défaillances systémiques des évaluations actuelles du CIEM qui empêchent une reconstitution efficace des stocks.

LIFE a plaidé en faveur de la mise en place d'un suivi par ADN environnemental (eDNA) des captures industrielles, en particulier celles destinées à la production de farine et d'huile de poisson, afin d'améliorer la transparence et la précision des données. L'organisation a également proposé de limiter la pression de pêche à 50 % du rendement annuel maximal théorique (0,5 Fmsy) pour les espèces proies de niveau trophique inférieur présentant une biomasse relativement faible, tout en révisant les seuils de biomasse à au moins 40 % de leur taille d'origine et en adoptant des points de référence biologiques plus durables.

Outre ses interventions écrites, LIFE a participé aux réunions des parties prenantes du CIEM (MIACO), a réagi aux propositions de quotas pour la mer Baltique et a cosigné une lettre commune avec des ONG et des pêcheurs récréatifs appelant à des avis préventifs améliorés, favorables à la croissance et à la reconstitution des stocks. À travers toutes ces initiatives, LIFE a souligné que le système actuel ne parvient pas à reconstituer les stocks épuisés et doit être repensé en profondeur pour favoriser l'abondance plutôt que de se contenter de gérer la pénurie.

Partenariat pour la transition énergétique (ETP)

LIFE a continué à jouer un rôle central au sein de l'initiative « Partenariat pour la transition énergétique » (ETP) menée par la Commission européenne, en tant que coordinateur du groupe de travail sur la pêche artisanale. Ses missions consistaient notamment à organiser activement les réunions du groupe de travail, à prendre part aux discussions du groupe de soutien et à participer à tous les ateliers, afin de veiller à ce que la voix des pêcheurs artisanaux et leurs points de vue restent au cœur du programme européen de transition énergétique. Parmi les moments forts de ce processus, on peut citer :

- Le 7 avril 2025, le Partenariat pour la transition énergétique a organisé deux ateliers hybrides consacrés à la transition énergétique et à la décarbonisation de la pêche dans l'UE, auxquels ont participé des représentants et des parties prenantes des trois secteurs clés. Vous trouverez le [rapport de l'atelier sur la pêche artisanale \(SSCF\)](#) ici
- Le 21 mai 2025, lors de la Journée maritime européenne (EMD) à Cork, en Irlande, le Partenariat pour la transition énergétique (ETP) a organisé un atelier en présentiel axé sur « Taking stock of the Energy

en vue de la feuille de route ». Vous trouverez ici le [compte-rendu de l'atelier](#).

- Lors de la réunion de l'EMD à Cork, les coordinateurs du groupe de soutien ont également rencontré le commissaire Costas Kadis, au cours de laquelle LIFE a été chargé de faire valoir les points de vue du SSCF et les enjeux clés convenus au nom de l'ensemble du groupe.
- Plus tard dans l'année, LIFE a participé à la conférence d'Helsinki (« Transition énergétique dans le secteur de la pêche – Des visions aux actions », 4-5 novembre 2025), où il a réitéré son appel en faveur d'approches sur mesure et de calendriers réalistes pour la transition énergétique.

En octobre, à l'issue des quatre réunions du groupe de travail « Pêche artisanale » (SSCF) de l'ETP et des discussions qui s'y sont tenues, LIFE a transmis à la DG MARE les recommandations finales approuvées par ce groupe de travail. Celles-ci soulignaient que le secteur de la pêche artisanale (SSCF) avait atteint un point de basculement dans son déclin. Il est donc nécessaire d'adopter un plan d'action contraignant pour soutenir la SSCF en Europe, afin d'apporter la certitude nécessaire à un avenir meilleur et viable, qui servira de catalyseur clé non seulement pour la transition énergétique, mais aussi pour le renouvellement générationnel du secteur. Si cela est fait, la SSCF sera bien placée pour continuer à mener la transition énergétique grâce à son empreinte carbone déjà très faible, ce qui créera une opportunité de revitaliser le secteur et d'offrir de meilleures conditions de travail. Il est essentiel de donner la priorité au financement public de la transition énergétique de ce secteur (financement réservé, significatif, accessible et adapté à ses besoins) pour garantir des conditions de concurrence équitables. Consultez ici [le document complet](#).

À la fin de l'année, sur la base des résultats des différents groupes de travail, les dix coordinateurs de groupes de travail ont participé à plusieurs réunions afin de s'accorder sur les « Considérations communes des groupes de soutien de l'ETP sur la pêche et l'aquaculture dans l'UE », afin qu'elles puissent être publiées début 2026. Consultez le [document final](#) ici.



(Marta Cavallé lors d'une présentation à l'événement du Partenariat pour la transition énergétique organisé dans le cadre des Journées maritimes européennes à Cork, en 2025)



(Marta Cavallé, accompagnée d'autres coordinateurs de groupes de travail du Partenariat pour la transition énergétique, lors d'une rencontre avec le commissaire Costas Kadis à Cork, dans le cadre des Journées maritimes européennes, en 2025)

Règlement de contrôle et dérogation relative aux ports répertoriés

Tout au long de l'année 2025, LIFE a exprimé de vives inquiétudes concernant la mise en œuvre du nouveau règlement de contrôle, en particulier la dérogation autorisant les navires industriels à débarquer des prises non triées dans des « ports désignés ». LIFE a averti

que cela engendre de graves risques en matière de transparence et impose une charge injuste aux petits pêcheurs, qui doivent respecter des limites de tolérance strictes de 10 à 20 % ainsi que d'autres obligations de déclaration exigeantes. LIFE a continué à réclamer une surveillance par ADN environnemental (eDNA) des débarquements industriels afin de garantir un contrôle adéquat.

Ces problèmes ont été mis en évidence lorsque les petits pêcheurs de toute l'Espagne se sont mobilisés lors de manifestations et d'une grève générale. Tout en se déclarant favorables à un contrôle efficace, ils ont souligné le décalage entre la réglementation et les réalités de la pêche côtière — comme l'obligation peu réaliste de prévenir quatre heures à l'avance avant d'entrer au port, ou de peser les prises à bord avec des moyens peu pratiques, des marges d'erreur très étroites et, plus inquiétant encore, au péril de leur sécurité. Des inquiétudes se sont également amplifiées concernant le déploiement d'outils numériques, les pêcheurs mettant en garde contre le fait que des outils et des systèmes insuffisamment testés et non conçus en collaboration avec eux pourraient reproduire les défaillances et les erreurs judiciaires observées lors de l'expérience britannique de l'iVMS.

Tout au long de l'année, LIFE a insisté sur le fait que les mesures de contrôle devaient être équitables et proportionnées, les flottes industrielles devant être soumises à un niveau de surveillance identique, voire supérieur, à celui du secteur de la pêche artisanale, en raison du risque plus élevé d'infractions potentielles de leur part. D'autre part, la numérisation devrait être conçue en collaboration avec les pêcheurs, en mettant l'accent sur l'autonomisation et la prise en compte de leurs besoins, et non pas uniquement sur leur contrôle.

Aménagement de l'espace maritime et zone de régénération des 12 milles

L'aménagement de l'espace maritime (AEM) est devenu un pilier central de la gouvernance européenne des océans, visant à concilier les utilisations concurrentes de l'espace marin — de la pêche et de la conservation à l'énergie offshore et aux transports. Alors que les zones côtières sont de plus en plus encombrées, le défi consiste à veiller à ce que l'aménagement de l'espace favorise la régénération écologique et l'équité sociale, plutôt que d'accélérer l'expansion industrielle. Pour les petits pêcheurs, les décisions relatives à la MSP ont une incidence directe sur l'accès aux zones de pêche traditionnelles, la santé des écosystèmes côtiers et la viabilité des moyens de subsistance des communautés. LIFE s'est donc efforcé de faire en sorte que la voix des pêcheurs à faible impact soit entendue dans ces processus et que leurs connaissances éclairent l'élaboration des politiques.

Tout au long de l'année 2025, LIFE a participé activement à un dialogue dédié à la mise en œuvre de la planification spatiale maritime (MSP), aux réunions du MSEG, aux événements de la Semaine de l'océan et aux discussions de l'UNOC3 sur la gouvernance des océans. Au sein de ces forums, LIFE

a systématiquement plaidé en faveur de la création d'une zone de régénération de 12 milles réservée à la pêche artisanale à faible impact, un espace où la restauration écologique et la gestion communautaire peuvent coexister. L'organisation a promu des cadres de cogestion permettant aux pêcheurs de participer directement à la prise de décision et a appelé à la reconnaissance des impacts cumulatifs du développement énergétique offshore sur les écosystèmes marins et les communautés côtières, soulignant la nécessité de mener des évaluations indépendantes rigoureuses des impacts environnementaux et socio-économiques. LIFE a également exhorté les décideurs politiques à définir clairement les compromis entre sécurité alimentaire et sécurité énergétique, en veillant à ce que la transition de l'Europe vers les énergies renouvelables ne se fasse pas au détriment d'une pêche durable ou de la résilience côtière.

Grâce à ce travail, LIFE a positionné les petits pêcheurs comme des partenaires essentiels de l'économie bleue pour façonner un avenir maritime équitable et régénérateur pour l'Europe.

Repenser la pêche : une vision pour une pêche à faible impact en Europe

Au cours des deux dernières années, LIFE s'est associé à Seas at Risk (SAR) pour créer et organiser le groupe « Rethink Fisheries », composé d'un large éventail de parties prenantes, notamment des pêcheurs, des poissonniers, des scientifiques et des représentants de la société civile. Ensemble, à travers des réunions en présentiel et en ligne, le groupe a co-élaboré « la vision d'une pêche équitable et à faible impact en Europe », intégrant des éléments environnementaux, sociaux, culturels, économiques et de gouvernance afin de proposer une vision d'avenir pour un secteur de la pêche respectueux à la fois des limites planétaires et des normes sociales.

Ce processus s'est achevé en 2025 avec la publication du [document final présentant cette vision](#) et de son dossier de communication ([site web](#), [résumé de la vision](#), [brochure](#) et [album photo](#)), dont le lancement a eu lieu au Parlement européen le 2 décembre, sous l'égide du député européen Thomas Bajada.

Le document est désormais ouvert à de nouveaux soutiens et adhésions. Associé au rapport « [Une pêche pour une nouvelle ère](#) », publié précédemment et consacré aux modèles économiques alternatifs de pêche artisanale à faible impact, bénéfiques tant pour les populations que pour la planète, il fournit des conseils clés en matière de politiques et de bonnes pratiques afin d'influencer la future vision européenne de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2040, que la Commission européenne est chargée de présenter en 2026.



ACTIVITÉS RÉGIONALES : LIFE AU CŒUR DE L'ACTION MARITIME

Malgré des ressources limitées, 2025 a été une année marquée par un engagement régional intense pour LIFE. Dans tous les bassins maritimes d'Europe, les petits pêcheurs ont été confrontés à des pressions écologiques croissantes, à un accès restreint aux ressources et à une concurrence accrue pour l'espace maritime. LIFE a travaillé en étroite collaboration avec ses membres pour défendre leurs droits, faire entendre leur voix et promouvoir une pêche durable, à faible impact et adaptée aux réalités locales.

Renforcement de la représentation au sein des conseils consultatifs (toutes régions)

LIFE a continué à étendre sa participation aux différents conseils consultatifs (CC) et groupes consultatifs. Concrètement, en 2025, nous avons obtenu le statut d'observateur au sein du Groupe d'experts des États membres sur la politique maritime (MSEG), qui s'ajoute à notre participation continue au BSAC et au MEDAC. Nous avons également participé aux réunions de l'Inter-Ac. Dans ce cadre, nous aidons nos membres à se coordonner et à s'engager de manière stratégique afin de faire entendre leur voix sur les questions qui les intéressent, conformément à nos positions générales convenues (mentionnées ci-dessus).

À bien des égards, l'année 2025 a marqué un tournant dans notre manière de participer aux conseils consultatifs (CC), car si les acteurs de la pêche artisanale de la flotte de navires de moins de 12 mètres utilisant des engins non remorqués (SSCF) peuvent théoriquement être représentés par diverses associations au sein de plusieurs conseils consultatifs, principalement par l'intermédiaire d'organisations regroupant des membres de différentes flottes, notre expérience montre que la représentation effective des intérêts de la SSCF et la participation de ses acteurs sont très limitées. À la suite d'un accord du conseil d'administration de LIFE début 2025, LIFE a commencé à plaider en faveur de la création d'un conseil consultatif dédié à la pêche artisanale, suivant la logique d'autres conseils consultatifs à vocation non régionale. De la même manière

tout comme le Conseil consultatif sur la pêche pélagique ou le Conseil consultatif sur l'aquaculture permettent de concentrer l'implication des parties prenantes sur un segment de flotte ou un intérêt halieutique particulier, le CC de la SSCF permettrait aux pêcheurs artisanaux de disposer d'un forum au sein duquel leurs spécificités pourraient être discutées à travers des points pertinents de l'ordre du jour de la SSCF, fournissant ainsi des avis pertinents à la Commission et aux États membres et améliorant les résultats en matière de gestion de la pêche et d'objectifs de conservation.

Dans le prolongement d'une lettre adressée à Julia Rubeck et à l'unité de la DG Mare chargée des conseils consultatifs, LIFE a présenté et discuté cette idée lors d'une réunion avec la commissaire Kadis. Il convient de noter que cette idée figurait dans le Pacte pour les océans, qui précise que la Commission envisagera également la création d'un conseil consultatif dédié (SSCF).

Cela a suscité une vive réaction négative de la part de nombreuses parties prenantes, dont plusieurs conseils consultatifs. LIFE continue de faire valoir sa demande, par le biais de correspondances et de communications.

Région de la Baltique et de la mer du Nord

Crise de la mer Baltique et négociations sur les quotas

L'année 2025 a été difficile pour la région de la mer Baltique. LIFE a dénoncé la répartition inéquitable des charges, qui exerce une pression disproportionnée sur les petits pêcheurs, dans la proposition de la Commission européenne relative aux possibilités de pêche en mer Baltique pour 2026. Nous avons souligné que la pêche artisanale, qui représente 92 % de la flotte de la Baltique, subit les réductions les plus importantes et nous avons demandé que ces réductions concernent plutôt la pêche industrielle pélagique. LIFE a également mis en garde contre l'augmentation proposée de 45 % du quota d'éperlan, qui risquait de compromettre davantage l'équilibre de l'écosystème.

Tout au long de l'année, LIFE a participé activement aux groupes de rédaction de Baltfish, du BSAC et du CIEM, plaidant pour l'inclusion du hareng de la mer de Botnie dans le plan de travail de la présidence suédoise et soulignant la nécessité d'autoriser les prises accessoires de cabillaud pour les engins passifs. L'organisation a également encouragé l'utilisation de la surveillance par ADN environnemental (eDNA) pour les débarquements industriels destinés à la production de farine et d'huile de poisson.

La décision finale du Conseil — attribuant 97 % des captures de la mer Baltique au hareng et au sprat, dont la grande majorité est destinée à la transformation industrielle — a confirmé les inquiétudes de LIFE concernant les inégalités structurelles. Cette décision n'a

n’a pas fait l’unanimité, et LIFE s’est félicité de l’engagement pris par tous les États membres du Conseil de la Baltique, ainsi que par la Commission, de solliciter un avis scientifique du CIEM visant à reconstituer les stocks.

Une région en crise — et une année de plaidoyer sans relâche

La mer Baltique est restée au cœur du travail régional de LIFE en 2025. Alors que les stocks de cabillaud, de hareng et de saumon se situaient à des niveaux historiquement bas, et que les prévisions du CIEM s’éloignaient de plus en plus des observations des pêcheurs, LIFE a intensifié ses efforts pour garantir une gestion plus équitable et protéger la viabilité des communautés côtières. Dans le cadre de ces efforts, le plaidoyer de LIFE concernant la crise de la mer de Botnie (Bottenhavet) a conduit la députée Malin Larsson à soumettre la question écrite 2024/25:1416 au ministre Peter Kullgren. Cette intervention s’est appuyée sur les informations fournies par LIFE pour faire pression sur le gouvernement afin qu’il soutienne fermement la réduction de quota proposée de 62 %, protégeant ainsi les petits pêcheurs côtiers contre les intérêts industriels.

- **Mars** : les membres de LIFE ont rencontré la commissaire Kadis à Simrishamn. Accompagnés de Bengt Larsson (SYEF) et de Stefan Nordin (Kustfiskarna Bottenhavet PO), ils ont exhorté la commissaire à se pencher sur l’effondrement écologique de la mer Baltique et sur le fardeau disproportionné qui pèse sur les petits pêcheurs. Ils ont souligné que « nous pouvons survivre à des quotas bas, mais pas à davantage de fermetures », mettant en avant les injustices liées à la fermeture de la pêche à la morue en vigueur depuis 2019.
- **Mai** : LIFE a participé en tant qu’observateur au groupe de rédaction des avis du CIEM, exprimant ses inquiétudes quant au fait que les avis scientifiques — qui recommandaient le maintien des fermetures pour des stocks clés — ne pouvaient pas favoriser la reconstitution des stocks dans les conditions actuelles. LIFE a averti que la proposition d’augmentation des captures entraînerait une augmentation de 70 000 tonnes de captures, ce qui profiterait aux usines et non aux petits pêcheurs.
- **Juin** : LIFE a contesté les augmentations proposées des quotas de sprat au sein du Forum Baltfish, appelant à garantir l’accès aux prises accessoires de cabillaud pour les engins passifs, à l’introduction d’un suivi par ADN environnemental (eDNA) des débarquements industriels, et à l’inclusion du hareng de la mer de Botnie dans le plan de travail de la présidence suédoise.
- **Septembre** : les propositions de quotas pour la Baltique pour 2026 ont été publiées, et LIFE a publiquement critiqué la proposition de la Commission visant à imposer les réductions les plus importantes à la pêche artisanale (SSCF) — alors même que celle-ci représente 92 % de la

flotte et d'avoir subi une baisse de 36 % de la valeur des captures sur la période 2018-2022.

- **Octobre** : LIFE a exprimé sa profonde déception face à la décision du Conseil des ministres relative aux quotas de la Baltique d'allouer 97 % du total des captures au hareng et au sprat, dont la majeure partie est utilisée pour la production de farine et d'huile de poisson, ce qui renforce les inégalités structurelles et compromet la reconstitution des stocks.
- **Octobre** : le coordinateur de LIFE pour la Baltique a été interviewé à la radio suédoise au sujet de la question des prises accessoires de saumon dans la pêche industrielle. Il a souligné la nécessité de disposer d'outils de surveillance modernes, tels que l'ADN environnemental (eDNA), pour évaluer ces prises accessoires et protéger les populations vulnérables.
- **Novembre** : LIFE a participé à la conférence sur l'avenir de la PCP organisée par le groupe politique S&D. LIFE a insisté sur la nécessité d'une science qui « remette plus de poissons à la mer » et a souligné l'inadéquation entre les modèles scientifiques actuels et les réalités de la pêche artisanale.

Cœuvrer pour un meilleur accès aux marchés dans la région

En octobre, les prises de hareng d'un membre de LIFE ont été refusées par un transformateur en raison d'une barrière commerciale imposée par le MSC, qui n'autorise la vente que du hareng pêché au chalut et certifié MSC. Cet incident a souligné l'urgence et la pertinence du travail de LIFE sur un système de garantie participatif (PGS) pour la pêche artisanale à petite échelle (SSCF).

Grâce au travail de LIFE auprès des chaînes d'approvisionnement et des restaurants, qui s'articule autour du PGS, nous avons aidé un restaurant à élaborer des lignes directrices en matière de durabilité concernant l'approvisionnement en poisson, qui intègrent le point de vue des pêcheurs artisanaux afin que leur accès au marché ne soit pas restreint par des certifications tierces telles que le MSC. Le restaurant, Seafood Gastro à Stockholm, a choisi ses propres critères d'approvisionnement, plus pragmatiques, en s'appuyant sur les connaissances locales des pêcheurs. LIFE l'a également mis en relation avec des petits pêcheurs parmi nos membres suédois, ce qui a conduit le restaurant à commencer à s'approvisionner directement auprès d'eux et à établir des partenariats durables sans intermédiaires.

Région de la Méditerranée et de la mer Noire

Renforcer la gouvernance traditionnelle et défendre les moyens de subsistance des populations côtières

Les petits pêcheurs de la Méditerranée et de la mer Noire ont continué à subir une pression intense due au changement climatique, à la concurrence pour l'espace et aux pratiques de pêche industrielle. LIFE a travaillé en étroite collaboration avec ses membres pour promouvoir la cogestion, protéger la polyvalence et garantir un accès équitable aux ressources.

Nous continuons à nous impliquer en tant que partie prenante officielle au sein des comités de cogestion en Catalogne (Espagne), notamment les comités consacrés à la seiche (basé sur la pêche) et au Cap de Creus (basé sur la zone). Nous avons également participé à la réunion annuelle du comité de cogestion des îles Pitiuses, dans les îles Baléares (Espagne).

Enfin, nous continuons à faire partie du comité d'organisation du [Forum SSCF](#) de la CGPM, une initiative qui répond aux recommandations du Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire (RPOA-SSCF) visant à offrir un soutien aux pêcheurs artisanaux et aux travailleurs du secteur de la pêche afin de développer davantage leurs capacités et leurs compétences en matière de pêche artisanale durable et de moyens de subsistance.

Région atlantique

- **Mai** : les membres irlandais de LIFE ont rencontré la commissaire Kadis afin de lui faire part des préoccupations urgentes exprimées par les pêcheurs artisanaux de l'Atlantique. Ils ont souligné la nécessité d'un renouvellement générationnel, l'impact dévastateur de la fermeture de la pêche au lieu de mer sur les moyens de subsistance côtiers, les obstacles à l'accès au financement des organisations de producteurs, ainsi que l'absence d'accès équitable aux quotas pour les jeunes pêcheurs qui entrent dans le secteur.
- **Juin** : LIFE et l'IIMRO ont salué l'avis révisé du CIEM concernant le lieu jaune, qui recommandait un TAC de 3 310 tonnes — un changement majeur par rapport à la précédente recommandation d'un TAC nul qui avait de fait mis fin à la pêche côtière à la ligne à main. Ce changement a constitué une avancée significative vers le rétablissement de la viabilité des communautés côtières dépendantes de ce stock.
- **Septembre** : Lors *des Assises de la Pêche et de la Mer*, la présidente de LIFE, Gwen Pennarun, a fait part de ses inquiétudes concernant les faiblesses des évaluations du CIEM sur le bar, l'utilisation croissante de « chaluts à quatre panneaux » à grande ouverture, exploités sous le couvert de chaluts démersaux,

alors qu'ils fonctionnent comme des chaluts pélagiques (qui sont interdits) dans les eaux côtières, ainsi que la nécessité de donner aux pêcheurs les moyens de cogérer leurs zones de pêche traditionnelles.

- Le Conseil des pêches de la mer d'Irlande a publié un rapport révélant des paradoxes majeurs dans le secteur irlandais de la pêche artisanale (SSCF) : bien que les SSCF représentent 84 % des navires, ils ne totalisent que 7 % de la puissance motrice ; ils fournissent 56 % des emplois nationaux dans le secteur de la pêche (mesurés en ETP) ; et ils restent le segment de flotte le plus économe en carburant. Malgré la baisse des revenus, la marge brute a augmenté, en grande partie grâce au travail familial non rémunéré. LIFE s'est appuyé sur ces conclusions pour plaider en faveur d'un soutien ciblé et d'une reconnaissance officielle de la contribution socio-économique de la pêche artisanale.

PROJETS ET INNOVATION

L'année 2025 a été marquée par des progrès significatifs dans l'ensemble du portefeuille de projets LIFE. De la numérisation à la lutte contre les espèces envahissantes, de la transition énergétique à la pêche régénérative, LIFE a mis en avant des solutions concrètes pour soutenir les pêcheurs à faible impact et renforcer la résilience des zones côtières.

Fish-X : la numérisation au service d'une pêche équitable et durable

Tout au long de l'année 2025, LIFE a contribué activement à la finalisation du projet Fish-X, qui visait à développer des outils numériques pour la surveillance des navires et la déclaration des captures, conformément au règlement de contrôle révisé. Lors de l'atelier de clôture organisé au Parlement européen en avril, LIFE a souligné que la numérisation devait être au service des pêcheurs plutôt que de leur imposer un fardeau, insistant sur l'importance de systèmes conviviaux qui tiennent compte des réalités des activités de petite échelle et offrent de multiples avantages.

Plus tôt dans l'année, lors de la conférence et du salon Fish-X en mars, LIFE a salué la feuille de route Fish-X pour la transformation numérique et a souligné la nécessité de processus de conception inclusifs et menés par les pêcheurs. L'organisation a insisté sur le fait qu'une innovation efficace dépend de la collaboration avec ceux qui utilisent les outils en mer.

Fish-X a finalement démontré que les pêcheurs artisanaux ne sont pas à la traîne dans la transition numérique européenne : ils en sont les moteurs, lorsque la technologie est conçue en plaçant leurs besoins et leurs expériences au cœur de la réflexion.

Le gobie rond : transformer une espèce envahissante en opportunité

En 2025, LIFE s'est associé à un projet visant à évaluer le potentiel commercial de l'espèce envahissante qu'est le gobie rond pour les petits pêcheurs côtiers de la mer Baltique. Une partie importante de ce travail a consisté à gérer des opérations de pêche expérimentales entre avril et juin avec des pêcheurs sous contrat en Suède et en Allemagne, qui ont affiché des taux de capture prometteurs et des prises accessoires minimales. À l'issue de la saison, LIFE s'est chargé de la collecte des données, a constaté l'intérêt du marché – un restaurant haut de gamme ayant notamment intégré le gobie rond à son menu dégustation – et a organisé le transport d'échantillons congelés depuis l'Allemagne vers l'Institut de la sécurité alimentaire, de la santé animale et de l'environnement (BIOR) en Lettonie pour une analyse des contaminants, avant de transmettre les ensembles de données de terrain à l'Université suédoise des sciences agricoles (SLU).

Au-delà des aspects logistiques, LIFE a étudié le développement du marché et la viabilité économique d'une activité de pêche permanente. En collaboration avec le réseau Submariner, LIFE a lancé un questionnaire destiné aux pêcheurs, aux grossistes et aux chefs cuisiniers afin de cerner les besoins de la chaîne de valeur. Pour approfondir ses analyses, LIFE a participé en novembre à une visite d'étude en Lituanie afin d'examiner la pêche côtière, les installations de transformation et les modèles économiques, et a présenté ses conclusions préliminaires lors de la série de webinaires « *The Business Case of a Blue Economy* ».



(Photo de la visite d'étude @Aksel Ydrén/LIFE, Lituanie, 2025)

Ces activités ont permis de recueillir des données sur les aspects pratiques et les obstacles commerciaux liés à une éventuelle pêche au gobie rond. En documentant la logistique de la pêche et les exigences de la chaîne de valeur, les travaux menés par LIFE en 2025 servent de référence pour une évaluation plus approfondie tant de la gestion écologique que de la viabilité économique pour les petits pêcheurs côtiers.

LIFE joue un rôle central dans le projet Interreg consacré à la pêche commerciale et à la commercialisation du gobie rond en mer Baltique.

Seaglow : innovation pour une pêche résiliente au changement climatique

En 2025, LIFE a poursuivi son engagement fort dans le projet SEAGLOW, en dirigeant les activités de communication et de diffusion tout en jouant un rôle actif dans les lots de travail consacrés à la politique et au modèle économique. En tant que chef de file du lot de travail sur la communication, LIFE a coordonné les actions de sensibilisation via le site web multilingue du projet, les réseaux sociaux, les relations avec les médias et la participation à des événements, contribuant ainsi à faire connaître des solutions innovantes visant à réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre dans la pêche artisanale.

Le programme LIFE a également apporté une contribution significative à l'élaboration d'un cadre politique et réglementaire visant à soutenir la transition énergétique de la pêche artisanale en mer Baltique et en mer du Nord. Grâce à des consultations avec les parties prenantes et à un dialogue avec les pêcheurs, LIFE a permis d'identifier les obstacles techniques, humains et réglementaires à la décarbonisation et a contribué à l'élaboration de recommandations politiques destinées à faciliter l'adoption de technologies à faibles émissions.

En outre, LIFE et ses partenaires ont entamé les travaux visant à soutenir le développement de modèles économiques viables pour l'adoption et la multiplication de technologies innovantes dans la pêche artisanale. Cette tâche, qui s'achèvera en 2026, consistera notamment à associer les communautés de pêcheurs et les parties prenantes à des discussions sur les opportunités de marché, les besoins d'investissement, l'adoption des technologies et la viabilité commerciale à long terme des solutions de décarbonisation. Grâce à ces activités, LIFE contribuera à garantir que les innovations du projet soient non seulement efficaces sur le plan technique, mais aussi économiquement viables et transposables à d'autres communautés de pêcheurs à travers l'Europe.

Ensemble, ces efforts contribuent à renforcer la visibilité de Seaglow, à soutenir l'engagement des parties prenantes et à tracer une voie équitable et concrète vers la décarbonisation de la flotte de pêche artisanale européenne.



(Les partenaires de Seaglow lors de la deuxième réunion du consortium du projet. Suède, 2025)

Système de garantie participatif (PGS) pour la pêche artisanale à faible impact

Avec le soutien de Patagonia, LIFE a fait progresser un document de feuille de route stratégique visant à mettre en place un système de garantie participatif (PGS) pour la pêche à faible impact.

Un comité de rédaction s'est réuni à plusieurs reprises et a travaillé à l'élaboration de la documentation nécessaire à la mise en place d'un tel dispositif, notamment : une vision commune et des principes fondamentaux, les aspects opérationnels d'un PGS, un plan d'affaires et un calendrier.

Une proposition a été présentée à l'Assemblée générale de LIFE et approuvée. Toutefois, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour préciser davantage les aspects opérationnels du PGS, le plan d'affaires et les mécanismes de vérification, que nous prévoyons de finaliser courant 2026.

En attendant, le secrétariat de LIFE poursuit sa collecte de fonds pour ce projet afin que nous puissions passer aux phases de test et de mise en œuvre. Il s'agit d'une initiative stratégique visant à aider nos membres à améliorer leur accès au marché, à soutenir des systèmes alimentaires équitables et durables et à offrir une alternative crédible et accessible aux systèmes de certification par des tiers conçus pour les flottes industrielles.

COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS ET ADHÉSIONS

L'année 2025 a marqué un tournant pour la visibilité, la rayonnement et l'engagement des membres de LIFE. Grâce à des événements de haut niveau , des conférences internationales ,

des communications ciblées et des alliances stratégiques, LIFE a renforcé son rôle de porte-parole de premier plan des pêcheurs européens pratiquant une pêche à petite échelle et à faible impact.

Relations avec la presse et les médias

TRAVAUX PRÉSENTÉS DANS

Fish Focus, The
Skipper, Fisker
Forum, La
Nazione
The Fishing Daily
Mundus Maris Through
the Gaps Industrias
Pesqueras Europa Press
La Vanguardia,
Teleprensa,
Cantabria Liberal,
Diario Siglo XXI

FAITS MARQUANTS DANS LES MÉDIAS

Quotas de la Baltique
– Article 17
Rendre la pêche équitable
Réforme des avis
scientifiques Répartition
du thon rouge Transition
énergétique Exclusion de
la pêche artisanale du
marché

PROCESSUS INTERNES ET GOUVERNANCE

Croissance du nombre d'adhérents et renforcement de la gouvernance

L'année 2025 a été marquée par la capacité des structures de gouvernance de LIFE à remplir leur mission, jouant un rôle clé dans le développement stratégique de l'organisation. Alors que notre base de membres continue de s'élargir en termes de nombre d'organisations et de pays représentés, LIFE a également renforcé sa gouvernance en organisant une assemblée électorale et en renouvelant son conseil d'administration.

Nouveaux membres : la Norvège et le Portugal rejoignent LIFE

En octobre, LIFE a accueilli Norges Kystfiskarlag, qui représente plus de 400 navires à faible impact. Son adhésion renforce la présence de LIFE en Europe du Nord et consolide la coopération transfrontalière en mer du Nord.

En décembre, LIFE a également accueilli Marsempre, qui représente xx petits navires de pêche portugais. Nous leur souhaitons la bienvenue en tant que première organisation membre de ce pays, ce qui porte le nombre d'États membres de LIFE à 18.

Renouvellement du conseil d'administration et nomination d'un nouveau président

En novembre, l'assemblée élective s'est tenue à Bruxelles, juste après le forum « Make Fishing Fair ». Elle a suscité un vif intérêt et a attiré un grand nombre de candidats aux élections.

Un nouveau conseil d'administration, représentant tous les bassins maritimes, a été élu. Il se compose désormais comme suit :

Nom	Fonction	Association	Pays
Méditerranée et mer Noire			
Federico Gelmi	Directeur	Association des pêcheurs de Pantelleria	Italie
Kazimir Bogović	Directeur	Association des petits pêcheurs côtiers de l'Adriatique	Croatie
Macarena Molina	Trésorière	Pescartes	Espagne
Mer Baltique et mer du Nord			
Bengt Larsson	Secrétaire	SYEF	Suède
Kasia Stepanowska	Directeur	Groupe Darłowska des producteurs de poisson et armateurs	Pologne
Erik Meyer	Directeur	Association pour la protection de la pêche du Schleswig-Holstein	Allemagne
Atlantique			
Gwen Pennarun	Présidente	Association des pêcheurs à la ligne de Bretagne	France
Seamus Bonner	Administrateur à siège partagé (Atlantique Nord)	IIMRO	Irlande
Bally Philp	Administrateur à siège partagé (Atlantique Nord)	SCFF	Royaume-Uni
Sandra Amezaga	Directrice des sièges partagés (Atlantique Sud)	Mulleres Salgadas	Espagne
David Pavon	Directeur des sièges partagés (Sud Atlantique)	Cofradia el Hierro	Espagne
	Atlantique)		

L'élection d'un nouveau conseil d'administration est une bonne nouvelle, car elle reflète un mélange bien équilibré d'associations historiques et nouvelles, avec une meilleure parité hommes-femmes (30 % de femmes) et une directrice par bassin maritime.

Fort de ce conseil d'administration renouvelé, LIFE se réjouit de poursuivre sa mission visant à autonomiser les petits pêcheurs et à promouvoir une pêche durable, à faible impact et à forte valeur socio-économique à travers l'Europe.

Le secrétariat de LIFE renforce ses capacités

En 2025, LIFE a renforcé son secrétariat afin de mieux accompagner ses membres et de répondre aux exigences opérationnelles et stratégiques croissantes. L'équipe a accueilli **Aksel Ydrén, chargé de projet pour la mer Baltique**, qui apporte une expérience de terrain dans le domaine de la pêche artisanale, notamment en matière de certification des produits. Il soutiendra les activités menées en mer Baltique et en mer du Nord, en mettant particulièrement l'accent sur le projet « Round Goby ».

Parallèlement, LIFE a mené à bien la recherche d'un(e) **responsable administratif(ve) et financier(ère)** à temps plein, en nommant **Claudia Cantele Silva** afin de renforcer les systèmes internes et d'assurer une gestion financière et administrative solide depuis le bureau de Bruxelles. Elle prendra ses fonctions en 2026.

Ces nouveaux renforts renforcent considérablement la capacité de LIFE à fournir un soutien, une coordination et un plaidoyer de haute qualité dans toute l'Europe.

RÉSUMÉ FINANCIER 2025 ET BUDGET 2026

Situation financière de LIFE en 2025

En 2025, les finances de LIFE ont affiché une progression constante en matière de diversification des revenus et de création de nouveaux partenariats. **Un montant de 216 328 € a été reporté de 2024** dans le cadre des budgets pluriannuels. Au cours de l'année 2025, LIFE a perçu des recettes **supplémentaires 319 856 € de recettes supplémentaires**, dont la plus grande partie provenait de notre subvention quinquennale accordée par Velux Fonden (170 000 €). Le nouveau soutien de Patagonia (46 000 €) en faveur de notre réseau de jeunes a marqué une étape importante dans la mobilisation d'entreprises socialement responsables, tandis que les fonds européens (41 000 €) destinés au projet « Round Goby » et le financement de Telos (40 000 €) ont contribué à renforcer les

capacités administratives et financières de **LIFE**. Au total, en combinant le report de l'exercice précédent et les recettes perçues, **LIFE disposait de 536 184 €** pour mener à bien ses activités tout au long de l'année.

Les dépenses en 2025 se sont élevées à **419 315 €**, en phase avec la croissance et les activités de LIFE. **Les frais de personnel** ont augmenté par rapport à 2024 en raison d'un renforcement des effectifs, avec le recrutement d'un chef de projet pour la région baltique dans le cadre du projet « Round Goby » (entièrement financé par des ressources de l'UE) et d'un responsable administratif et financier à temps plein soutenu par Telos. **Les frais généraux et les coûts de fonctionnement** ont légèrement augmenté, principalement en raison de la location de salles de réunion pour les entretiens, des frais de gestion de la paie et de l'équipement destiné aux nouveaux collaborateurs. **Les dépenses liées aux activités des projets** ont considérablement augmenté, LIFE ayant élargi son champ d'action grâce à des initiatives telles que « Round Goby », « Seaglow » et « PGS », tandis que la campagne « Make Fishing Fair » a entraîné des frais supplémentaires de déplacement et d'interprétation.

Après prise en compte de l'ensemble des recettes, des dépenses et des fonds reportés de 2024, LIFE a clôturé l'exercice 2025 avec un solde bancaire de **116 869 €**.

Budget 2026

À l'aube de l'année 2026, il reste essentiel de continuer à investir dans la diversification des revenus. Une grande partie de ces progrès découle de nouvelles relations stratégiques, comme celle nouée avec Tanka, et du renouvellement de collaborations avec des partenaires de longue date tels que Waterloo. Une part importante des revenus de LIFE pour 2026 devrait provenir des fonds européens, ce qui reflète le fort engagement de l'organisation envers les opportunités de financement actuelles et les projets qui soutiennent la transformation de la pêche artisanale à travers l'Europe.

Dans le même temps, cette dépendance souligne la nécessité d'élargir davantage la base de financement afin de garantir l'accès à des ressources de base flexibles. Les fonds Velux, qui ont toujours constitué une source clé de soutien adaptable, venant à leur terme en 2026, LIFE élabore activement des propositions qui donnent la priorité **au financement de base et à la résilience financière à long terme**, jetant ainsi les bases d'une croissance durable et d'une réduction du risque de concentration.

Les recettes devraient augmenter de +80 % entre 2025 et 2026, tandis que **les dépenses devraient augmenter de +23 %**. Le taux de croissance plus élevé des recettes s'explique principalement par des décalages temporels : pour certains projets, les fonds reçus en 2026 couvrent des dépenses déjà engagées au cours des années précédentes

(par exemple, Round Goby, Seaglow), tandis que d'autres reflètent les contributions anticipées des bailleurs de fonds pour des dépenses pluriannuelles qui seront engagées au cours des prochaines années (par exemple, Velux, Tanka).

Vous trouverez ci-dessous un **aperçu** complet **des résultats financiers de 2025**, ainsi que du **budget 2026** :

Compte de résultat	Chiffres réels 2025	Budget 2026	Variation en glissement annuel
(a) Revenus totaux	319 855,68	540 868,04	69 %
Subventions / Dons	317 556,68	537 768,04	69 %
Patagonie	45 574,24		-100 %
Only One	21 220,61	27 312,61	29 %
Fondation Velux	85 000,00	85 000,00	
Fonds Velux II	85 000,00	85 000,00	
Projet « Round Goby »	40 761,83	202 772,87	397 %
Collecte de satellites de localisation		1 998,09	
Seaglow		67 126,23	
FLMD	40 000,00		-100 %
Tanka		35 000,00	
Waterloo		18 558,24	
OAK		15 000,00	0 %
Cotisations	2 299,00	3 100,00	35 %
Cotisations	2 299,00	3 100,00	35 %
(b) Total des dépenses	(419 314,71)	(514 669,28)	23
Salaires	(286 694,37)	(353 996,77)	23
Bureau de Bruxelles	(104 285,20)	(149 618,74)	43 %
Bureau de la Méditerranée	(69 640,41)	(69 540,05)	0 %
Bureau suédois	(112 768,76)	(134 837,98)	20
Frais généraux et frais de fonctionnement	(39 183,64)	(42 880,04)	9
Frais généraux du bureau de Bruxelles	(12 612,15)	(11 034,04)	-13 %

Bureau OH Méditerranée	(4 265,32)	(5 530,00)	30
Bureau OH de Suède	(3 293,88)	(6 626,00)	101 %
Frais généraux	(19 012,29)	(19 690,00)	4

Activités liées aux projets	(93 436,70)	(117 792,47)	26
------------------------------------	--------------------	---------------------	-----------

Travaux sur le terrain, collecte de données et recherche	(10 605,00)	(9 391,96)	-11 %
Frais de personnel	(11 118,03)	(13 000,00)	17
Communication et sensibilisation	(4 998,01)	(6 535,12)	31
Conseils consultatifs	(2 757,73)	(1 440,00)	-48 %
Engagement des parties prenantes et création	(16 173,49)	(47 227,82)	192 %
Frais de déplacement et de séjour	(47 784,44)	(40 197,57)	-16

Résultat net de l'exercice (a + b)	(99 459,03)	26 198,76	-126
---	--------------------	------------------	-------------

	Chiffres réels 2025	Prévisions 2026	Variati on sur un an
Flux de trésorerie			
Résultat net de l'exercice	(99 459,03)	26 198,76	-126
Trésorerie disponible des exercices précédents	216 328,14	116 869,09	-46
Trésorerie disponible en fin d'exercice	116 869,11	143 067,85	22

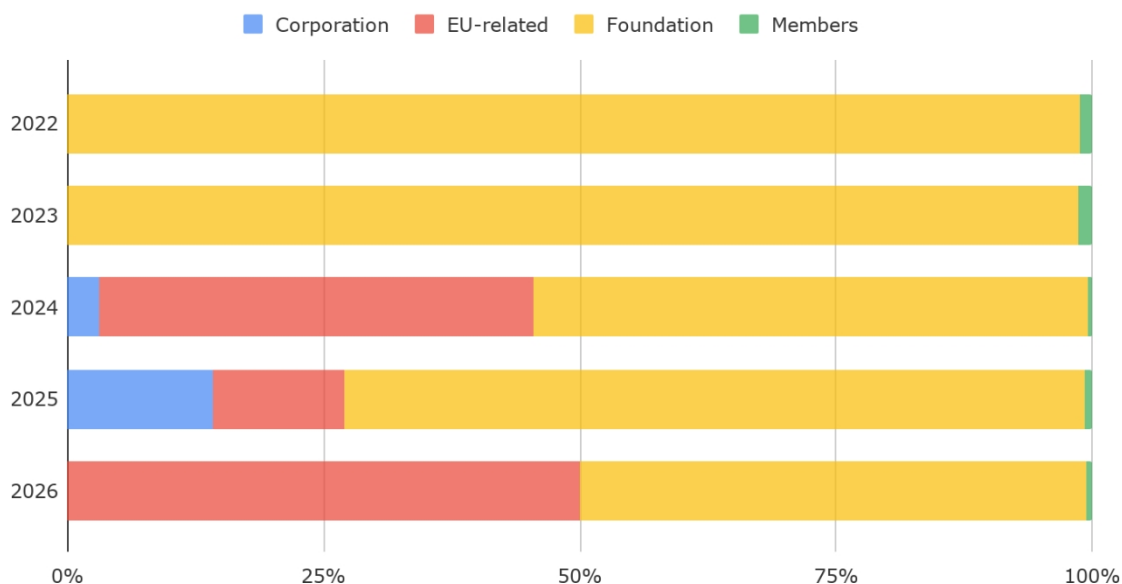
***Remarque :** ces chiffres sont issus de la comptabilité de gestion et peuvent différer des comptes statutaires de LIFE. La comptabilité financière officielle suit les règles belges en matière de comptabilisation des produits et de régularisations, tandis que ce tableau présente les produits et charges d'exploitation à des fins de gestion interne et peut ne pas être établi selon les mêmes règles.*

Financement

Au cours de la dernière décennie, LIFE a considérablement diversifié sa base de financement. À ses débuts, l'organisation comptait principalement sur des fondations philanthropiques pour son financement de base. Depuis lors, LIFE s'est développée avec succès vers de nouvelles sources de financement, en tirant parti des programmes de l'UE, des partenariats avec des entreprises et des cotisations de ses membres. Cette diversification des bailleurs de fonds renforce la résilience financière de LIFE et soutient ses ambitions stratégiques à long terme.

Comme le montre le graphique ci-dessous, **(a) Sources de financement par type de bailleur de fonds**, LIFE bénéficie désormais d'un portefeuille plus équilibré qui comprend des fonds européens et des contributions d'entreprises socialement responsables telles que Patagonia.

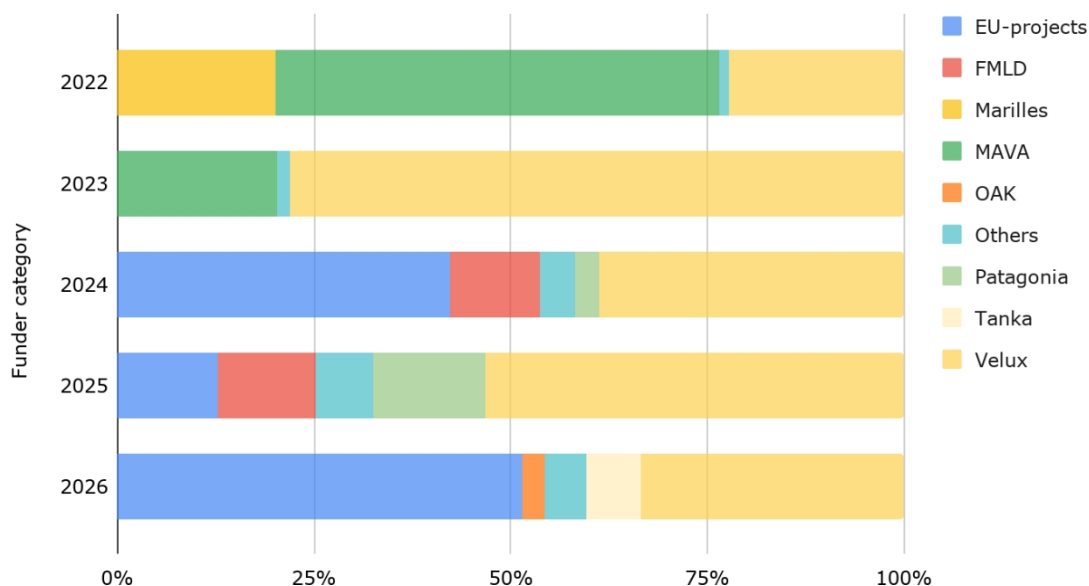
(a) Funding sources per type of funder



La composition des financements, telle qu'illustrée dans le graphique **(b)** « **Composition des financements par bailleur** », a continué d'évoluer favorablement, reflétant les efforts soutenus de LIFE pour diversifier ses sources de revenus et renforcer l'accès à un financement de base. En 2026, bien qu'environ la moitié des revenus de LIFE devrait encore provenir de subventions de l'UE – généralement moins flexibles et liées à des projets spécifiques –, l'organisation élargit activement son réseau de partenaires et de sympathisants.

En nouant de nouvelles relations avec des fondations philanthropiques, des entreprises donatrices et des partenaires partageant les mêmes valeurs, LIFE jette les bases d'une structure de financement plus équilibrée et plus résiliente. Ces efforts visent à garantir une base stable de financement de base et à réduire le risque de concentration, assurant ainsi la viabilité financière et l'indépendance à long terme.

(b) Funding mix per funder



PERSPECTIVES POUR 2026

2026 sera une année décisive pour l'avenir de la pêche artisanale en Europe. La convergence de l'évaluation de la PCP, de la « Vision 2040 pour la pêche et l'aquaculture », de l'Acte pour les océans, de la révision de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin », de la feuille de route pour la transition énergétique et des négociations sur le prochain budget de l'UE façonnera le cadre réglementaire, financier et environnemental du secteur au cours de la prochaine décennie.

La priorité absolue de LIFE est d'obtenir un plan d'action de l'UE pour la pêche artisanale. L'organisation plaidera pour que ce plan d'action soit intégré à l'Acte pour les océans, assorti d'un calendrier de mise en œuvre contraignant et de résultats mesurables afin de garantir des progrès concrets pour le secteur.

L'accès équitable aux ressources halieutiques reste un objectif central. LIFE militera pour la mise en œuvre de l'article 17 tel qu'il avait été initialement prévu, notamment avec des possibilités de pêche réservées et contraignantes pour les pêcheurs artisanaux et une répartition plus équitable des droits d'accès.

L'aménagement de l'espace maritime doit préserver des zones dédiées à la pêche à faible impact. LIFE plaidera en faveur de zones de pêche régénératrices, d'un accès préférentiel à la zone côtière de 12 milles marins pour la pêche artisanale, ainsi que de

des mesures visant à empêcher le déplacement spatial croissant du secteur par des activités concurrentes de l'économie bleue.

Le renforcement de la cogestion améliorera la gouvernance de la pêche. L'organisation continuera à promouvoir la reconnaissance officielle et le renforcement des Prud'homies et autres systèmes traditionnels de cogestion en tant que modèles de gouvernance efficaces pour une pêche durable.

La transition énergétique doit soutenir la pêche artisanale, et non lui imposer un fardeau. LIFE suivra la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition énergétique et du règlement révisé sur le contrôle de la pêche, en encourageant l'innovation tout en veillant à ce que les nouvelles exigences restent proportionnées et financièrement viables pour le secteur.

Un système de garantie participatif améliorera les débouchés commerciaux. La mise en œuvre de la feuille de route stratégique et l'obtention d'un financement pour sa mise en œuvre pilote constitueront une étape clé vers la mise en place d'une alternative accessible aux systèmes de certification industriels et le renforcement des systèmes alimentaires durables.

Le renouvellement générationnel est essentiel pour l'avenir du secteur. LIFE continuera à militer en faveur d'un meilleur accès à la formation, au financement et aux possibilités de pêche pour les jeunes pêcheurs, tout en lançant le Réseau des jeunes de LIFE afin de renforcer le leadership, le transfert de connaissances et la résilience à long terme du secteur.

Des partenariats plus solides permettront d'accroître l'influence du secteur. L'élargissement de la base d'adhérents et la création d'alliances avec la société civile, les scientifiques, les fondations et d'autres producteurs primaires à faible impact renforceront la capacité de plaidoyer et favoriseront un secteur primaire plus résilient et plus durable.